

**NOTE D'INFORMATION**

---

du            Secrétariat  
à            la Convention

---

Objet :    **Groupes de travail**

---

Les membres de la Convention trouveront ci-après un tableau révisé synthétisant les informations sur les travaux des groupes de travail.

Veillez noter que seules sont indiquées les heures de début et fin des travaux. Les pauses « déjeuner » seront communiquées dans l'ordre du jour de chaque réunion.

## Groupes de travail

		Mandat	Délai	Président ( <i>Secrétariat</i> )	Dates/heure	Lieu
I	<b>Subsidiarité</b>	Comment assurer de la manière la plus efficace le contrôle du respect du principe de <b>subsidiarité</b> ? Faut-il créer un mécanisme ou une procédure de contrôle ? Cette procédure doit-elle être de nature politique et/ou judiciaire? (doc. CONV 71/02)	septembre	Mendez de Vigo  ( <i>Arpio, de Poncins</i> )	7 juin .02 / 13h00-17h00 17 juin .02 / 10h00 - 18h30 25 juin .02 / 14h30 - 17h00 10 juillet .02 / 10h00 - 12h30 22 juillet .02 / 10h00 - 18h30 29 juillet .02 / 10h00 - 18h30 9 septembre .02 / 10h00 - 18h30 19 septembre .02(*) / 11h00 - 18h30 (*) <i>avec Groupe IV</i>	<b>Parlement européen</b>  PHS 7C50 ASP 1G2 PHS 7C50 PHS 7C50 PHS 7C50 PHS 7C50
II	<b>Charte</b>	Si l'on décide d'insérer la <b>Charte</b> des droits fondamentaux dans le Traité : par quelles modalités convient-il de le faire, et quelles en seraient les conséquences? Quelles seraient les conséquences d'une adhésion de la Communauté/Union à la Convention européenne des Droits de l'Homme ? (doc CONV 72/02)	novembre	Vitorino  ( <i>Ladenburger, Bartol</i> )	25 juin .02 / 14h30-17h00 12 juillet .02 / 14h30-18h30 23 juillet .02 / 10h00-18h30 16 septembre.02 / 11h00-18h30 ( <i>t.b.c.</i> ) 17 septembre.02 / 10h00-18h30 4 octobre .02 / 14h30-18h30 (év. 7 ou 8 ou 18 octobre, si besoin) 29 octobre .02 / 14h30-18h30 ( <i>t.b.c.</i> )	<b>Commission</b>  CCAB - 1D CHAR S/4 CHAR-S/4 CHAR S/4 (TBA) <sup>11</sup> CHAR S/4 (TBA) <sup>1</sup>

<sup>1</sup> TBA = to be announced.  
TBC = to be confirmed.

		Mandat	Délai	Président (Secrétariat)	Dates/heure	Lieu
III	Personnalité juridique	Quelles seraient les conséquences d'une reconnaissance explicite de la <b>personnalité juridique</b> de l'UE? Et celles d'une fusion de la personnalité juridique de l'Union et celle de la Communauté européenne ? Peuvent-elles contribuer à la simplification des traités ? (doc. CONV 73/02)	novembre	Amato  (Passos, Bribosia)	18 juin .02 / 15h00-18h30 26 juin .02 / 9h00-12h30 10 juillet .02 / 9h00-12h30 18 juillet .02 / 9h00-12h30 5 septembre .02 / 9h00-12h30 (t.b.c.) 11 septembre .02 / 9h00-12h30 (t.b.c.) 26 septembre .02 / 9h00-12h30 (t.b.c.) 17 octobre .02 / 9h00-12h30 (t.b.c.) (t.b.c. lors de la réunion du 26 juin)	<b>Conseil</b>  J.L. J.L. J.L. J.L. J.L. J.L. J.L.
IV	Parlements nationaux	De quelle façon est exercé le rôle des <b>Parlements nationaux</b> dans l'actuelle architecture de l'Union européenne ? Quels sont les arrangements nationaux qui fonctionnent le mieux ? Est-il nécessaire d'envisager de nouveaux mécanismes/procédures au niveau national ou au niveau européen ? (doc. CONV 74/02)	novembre	Stuart  (Van den Heuvel, Peyron)	26 juin .02 / 9h00-12h00 10 juillet .02 / 9h30-16h00 18 juillet .02 / 10h30-13h00 11 septembre .02 / 9h30-13h00 19 septembre .02(*) / 11h00-18h30 (*) avec Groupe I 26 septembre .02 / 10h30-13h00 10 octobre .02 / 14h30-18h00 17 octobre .02 / 14h30-18h00 22 octobre .02 / 14h30-18h00	<b>Commission</b> (sauf 19.09)  CCAB 1A CHAR S/4 CHAR S/4 CHAR S/4 PHS 7C50 (Parlement)  CHAR S/4 CHAR S/2 CHAR S/4 CCAB/-1D
V	Compétences complémentaires	Comment traiter à l'avenir les <b>compétences dites "complémentaires"</b> : convient-il de rendre aux Etats membres toute compétence pour les matières dans lesquelles actuellement l'Union a une compétence complémentaire, ou faut-il expliciter les limites de la compétence complémentaire de l'Union ? (doc. CONV 75/02)	octobre	Christophersen  (Martinez, Schiavo)	17 juin .02 / 11h00-18h00 9 juillet .02 / 11h00-18h00 17 juillet .02 / 11h00-18h00 6 septembre .02 / 11h00-18h00 7 octobre .02 / 11h00-18h00 30 octobre .02 / 11h00-18h00	<b>Conseil</b>  J.L. J.L. J.L. J.L. J.L. J.L.

		Mandat	Délai	Président (Secrétariat)	Dates/heure	Lieu
VI	<b>Coordination politiques économiques</b>	L'introduction de la monnaie unique implique une <b>coopération économique et financière</b> plus approfondie. Quelles formes une telle coopération pourrait-elle prendre ? (doc. CONV 76/02)	octobre	Hänsch <i>(Pilette, Milton)</i>	7 juin .02 / 13h00-15H00 20 juin .02 / 15h00-18H00 24 juin .02 / 20h30-22H00 10 juillet .02 / 10h00-13H00 17 juillet .02 / 10h00 -17H00 29 août .02 / 10h00-13H00 13 septembre .02 / 13H00-16H00 18 septembre .02 / 15h00-18H00 27 septembre .02 / 10h00-13H00	<b>Parlement européen</b>  ASP IE2 PHS 7C50 PHS 7C50 PHS 7C50 PHS 7C50 PHS 7C50 PHS 7 C50 PHS 7 C50